

L'emploi en Tunisie et la libéralisation commerciale

y-a-t-il une féminisation de l'emploi et une substitution de l'emploi qualifié à l'emploi non qualifié ?

El Weriemmi Malek

Institut Supérieur de Gestion de Gabès
Université de Sfax pour le Sud
elwerieem@unice.fr

1.1 Introduction

Les deux dernières décennies ont été marquées par des multiples efforts de la part des économies en développement pour la libéralisation de leurs économies dont le but essentiel n'est autre que leur intégration dans l'économie mondiale. Dans la plupart des cas, ces efforts se sont reposés sur trois axes importants en matière de politique économique à savoir : l'adoption des PAS, l'adhésion à l'OMC et la signature des ALE avec les pays industrialisés. Dans ce cadre, l'analyse de l'emploi requiert une importance très particulière.

En fait, la question de la relation entre l'emploi et le régime commercial dans les pays en développement s'est trouvée au cœur des débats en matière de politique économique de développement au cours de ces dernières années. L'ensemble des travaux théoriques se rapportant à cette problématique peuvent être divisés en deux groupes en fonction des conclusions auxquelles ils parviennent. Dans le premier groupe, nous pouvons mettre tous les modèles néoclassiques de croissance ou de commerce international, modèles qui insistent sur le fait que le protectionnisme, tel que celui qui accompagne la stratégie d'industrialisation par substitution des importations, est désavantageux pour les travailleurs des pays en voie de développement et sur le fait que le libre échange ou la libéralisation du commerce extérieur a des effets positifs, du moins à long terme, sur les salaires et l'emploi.

En revanche, les analyses hétérodoxes vont tout à fait dans le sens contraire des précédents modèles en stipulant que la libéralisation des échanges extérieurs, préconisée par les institutions financières internationales en direction des pays en voie de développement, peut avoir des effets pervers sur le marché du travail qui se traduisent par des baisses du niveau de l'emploi et/ou des salaires. Dans ces conditions, une protection au moins temporaire dans le cadre de l'industrialisation par substitution des importations est souhaitable du point de vue de l'emploi et des salaires.

Au niveau empirique, les travaux restent rares et fournissent des résultats très divergents. En premier, il y a lieu de citer les travaux néoclassiques, essentiellement ceux de la Banque Mondiale, qui soutiennent une corrélation positive entre l'ouverture à l'échange, d'un côté et l'emploi. Le raisonnement des auteurs partisans du consensus de Washington est le suivant : la libéralisation commerciale, souvent incarnée dans l'expansion des exportations, stimule la croissance. Cette dernière engendre une demande de travail plus importante, et vu la loi de l'offre et de la demande ceci doit s'accompagner d'un accroissement des salaires réels.

En second lieu, d'autres recherches mettent en cause ce type de raisonnement en montrant qu'une ouverture commerciale accrue dans les économies en développement peut avoir des effets négatifs, et sur l'emploi et sur les salaires réels. A la limite certaines de ces recherches admettent que les politiques de libéralisation commerciale peuvent être sans effets sur l'emploi et sur les salaires réels dans les économies en développement. S'agissant du cas tunisien, nous avons pu démontrer d'un point de vue économétrique l'absence de l'ajustement macroéconomique de l'emploi aux politiques de libéralisation. Partant de ce résultat, nous avons essayé, dans ce travail, de chercher s'il existe d'autres niveaux d'ajustement. A ce titre, il était question de voir si les répartitions de l'emploi par sexe et par niveau d'instruction ont changé pour pouvoir conclure s'il y a une tendance vers la féminisation de l'emploi et vers la substitution de l'emploi qualifié à l'emploi moins qualifié.

1. 2. L'évolution de l'emploi dans les pays en développement en période de libéralisation

1. 2. 1. Ouverture à l'échange et emploi dans les pays en développement

1. 2 .1. 1. Le point de vue orthodoxe

L'idée forte du courant néo-libéral est donc que l'ouverture à l'échange ou son accentuation dans un pays en développement doit s'accompagner d'un accroissement de la demande du travail et par conséquent d'un accroissement des salaires. Dans ce sens le Rapport sur le Développement dans le Monde de 1995 souligne que "les pays qui ont laissé les marchés intérieur et international guider leur développement sont parvenus à réaliser une croissance durable avec augmentation de la demande de travail alors que les stratégies du développement autocentré et à planification centralisée n'ont généralement pas réussi à améliorer durablement les conditions de vie de tous les travailleurs"¹. Par ailleurs, la croissance économique engendrée par la libéralisation des échanges extérieurs doit s'accompagner d'un changement de la composition de l'emploi total en faveur des emplois les plus productifs et les mieux rémunérés. Dans le type de raisonnement soutenu par la Banque Mondiale, la croissance économique des pays en développement ayant mis en œuvre des programmes de libéralisation a tendance à créer de nouveaux emplois en milieu urbain. Une fois créés, ces emplois vont encourager le déplacement de la main d'œuvre à deux niveaux. Etant plus rémunérés et à productivité plus élevée, ces emplois doivent concurrencer ceux déjà existants et attirer les travailleurs ; donc ces derniers vont quitter leurs anciens emplois pour travailler dans les nouveaux secteurs. D'un autre côté ces nouveaux emplois créés dans le secteur industriel encouragent l'exode des paysans vers les villes. D'une façon générale, la libéralisation commerciale dans les pays en voie de développement déclenche un processus de transformations structurelles engendrant une croissance à fort coefficient de main d'œuvre.

La baisse des tarifs douaniers imposée entre autres par les négociations multilatérales dans le cadre de l'Uruguay Round doit faire varier les prix intérieurs pour les aligner sur les prix pratiqués sur le marché international. Du point de vue du marché du travail, cette tendance pousse les travailleurs à se déplacer vers les secteurs

¹ Banque Mondiale, Rapport sur le Développement dans le Monde 1995.

dans lesquels leurs pays sont les mieux placés pour participer au commerce international.

1. 2. 1. 2. Les travaux empiriques

Les analyses empiriques se rapportant à la relation entre la libéralisation des échanges, l'emploi sont de deux types différents. Le premier type est celui s'intéressant aux aspects macro-économiques de la question. Cette analyse en termes d'équilibre général, a commencé depuis l'étude dirigée par Krueger (1984). L'ensemble des travaux individuels contenus dans l'étude ont montré que la politique de promotion des exportations, appliquée dans certains pays en développement était plus favorable à l'emploi que les politiques de substitution des importations. Dans les autres pays où une telle politique n'était pas encore mise en œuvre, les auteurs ont conclu qu'elle aurait été plus avantageuse pour l'emploi que les industries de substitution des importations². Toujours dans la même logique, les travaux de la Banque Mondiale ont essayé de démontrer que ce sont les pays en développement qui ont choisis de tirer profit des nouvelles perspectives offertes par l'économie mondiale et qui ont fait confiance, d'une manière générale, aux forces du marché, qui ont pu améliorer les performances de leurs marchés du travail en matière des salaires et de demande de travail. Dans ce sens, le Rapport de la Banque Mondiale sur le Développement dans le Monde de 1995 précise que les politiques des industries de substitution des importations, là où elles étaient appliquées, étaient préjudiciables aux salaires et/ou à l'emploi. Les statistiques de la Banque Mondiale se rapportant à l'évolution des salaires et de l'emploi manufacturiers ont montré que dans certains pays en développement protégés tels que l'Argentine, le Pérou, le Ghana et la Zambie, non seulement les salaires réels ont baissé mais en plus l'emploi y a augmenté lentement. Ce dernier a même enregistré une croissance négative dans le cas du premier pays. Dans le cas de l'Inde, une lenteur considérable de la croissance de l'emploi a été constatée même si les salaires y ont augmenté d'une manière régulière.

Par contre, dans les pays de l'Asie de l'Est telles que la Corée, la Malaisie ou la Thaïlande, pays qui se sont orientés vers les exportations, l'emploi salarié s'est accru à une vitesse plus importante que celle de la population. De même, on a enregistré une croissance considérable des salaires dans ces pays. Le troisième type de travaux empiriques ayant traité la question de la relation entre l'ouverture à l'échange et l'emploi dans des économies en développement est, bel et bien, économétrique. D'emblée, nous pouvons signaler que les travaux économétriques dans ce domaine sont vraiment rares et n'ont commencé à apparaître qu'à partir de la deuxième moitié des années 1990. Ceux disponibles procèdent à la régression d'une équation de demande de travail dans laquelle ils introduisent des variables reflétant l'orientation commerciale des pays en développement étudiés. Là aussi, il existe deux types de régression différents en fonction du niveau d'agrégation des données utilisées. Le premier type de régression était fait à un niveau macro-économique utilisant des données agrégées des économies étudiées.

Par contre, le deuxième type d'analyse est fait au niveau micro-économique. Et c'est une nouvelle génération de recherches basées sur des données d'entreprises qui ont essayé, à partir du milieu des années 1990, de déterminer comment les entreprises

² Krueger A. (1984), "Trade policies in Developing Countries", H. I. E, Vol. I, éd Jones W et Kenen P B.

s'ajustent aux nouvelles données économiques, suite à la libéralisation commerciale. En fait des travaux ont essayé de voir si les entreprises dans les pays en voie de développement, suite à une libéralisation commerciale, ont diminué leurs effectifs de salariés, les salaires ou leurs profits marginaux.

Ces dernières années, certains auteurs se sont intéressés à l'ajustement de l'emploi et des salaires au niveau des entreprises suite à un programme de libéralisation commerciale. Effectivement, un des objectifs de ces travaux est d'expliquer les manières d'ajustement au niveau macro-économique, de l'emploi et des salaires et éventuellement l'absence d'un tel ajustement, dans les pays en développement en creusant dans les données micro-économiques. Parmi ces travaux qui restent rares, il est utile de citer l'étude du cas du secteur manufacturier mexicain par Revenga A (1997) et l'étude du cas marocain par Currie J et Harisson A (1997). L'hypothèse sous-jacente à ces recherches est que malgré le fait que la réforme commerciale intervient au niveau macro-économique voire même sectoriel, les réactions des salaires et de l'emploi sont largement tributaires des caractéristiques des entreprises. Les résultats des régressions faites au niveau du secteur industriel ont commencé par mettre en évidence l'importance de la relation qui lie les salaires à la réduction tarifaire. Cette forte corrélation signifie d'une part, le partage des rentes et d'autre part, l'existence d'un marché du travail concurrentiel. Par contre, ces mêmes résultats ont montré une faiblesse de corrélation entre l'emploi industriel et la libéralisation commerciale. Ce dernier constat peut avoir diverses explications. La première de ces explications peut avoir attrait aux imperfections présentes sur le marché des biens. La deuxième peut avoir comme origine les obstacles à la mobilité des travailleurs entre les secteurs. La dernière est celle de l'évidence d'un ajustement des salaires par la baisse des rentes qui prévalent, sous forme de primes, avant l'avènement du programme de la libéralisation commerciale. Et Revenga de trancher, dans le cas du secteur industriel mexicain, pour cette dernière explication grâce à ses analyses empiriques au niveau des firmes.

Un deuxième travail se rapportant au partage des coûts de la réforme commerciale au Maroc entre le travail et le capital a attiré notre attention. Cette étude qui n'est pas moins intéressante que la précédente a été faite par Currie. J et Harisson. A, en 1997³. Utilisant des données micro-économiques, cette étude a montré que les entreprises marocaines ne s'ajustent pas toutes de la même manière aux variations de la protection commerciale, même quand elles font partie du même secteur. En résumé, l'idée forte de cette étude est que la manière et le degré d'ajustement de l'emploi et des salaires dans les entreprises sont largement tributaires des caractéristiques de ces dernières. Et qu'un grand nombre d'entreprises marocaines ont opté pour la baisse de leurs profits marginaux et l'accroissement de la productivité.

1. 2. 2. Libéralisation des échanges extérieures et emploi en Tunisie : l'absence d'un ajustement macroéconomique

1. 2. 2. 1. Quelques effets de court terme

Nous pensons que le déplacement des ressources, y comprise celle que constitue la main d'œuvre, vers les secteurs les plus productifs, en l'occurrence les

³ Currie J et Harisson A (1997), « Sharing the costs :the impact of trade reform on capital and labor in Morocco », Journal of Labor Economics, Vol. 15, N°3, pp. S44-S71.

secteurs exportateurs, peut être constaté au niveau de la création de l'emploi. C'est pourquoi nous cherchons si ces secteurs ont été plus créateurs d'emplois que les autres secteurs et plus qu'ils ne l'étaient avant la libéralisation commerciale. Ainsi, nous étudierons dans ce qui suit l'évolution de la composition sectorielle des créations d'emplois depuis 1987.

Il ressort des données sur la répartition des créations d'emplois par secteurs que ce sont les secteurs manufacturiers et celui des services qui ont été les plus créateurs d'emplois sur la période 1987-1996. La part de ces deux secteurs dans les créations d'emplois dépasse largement leur part dans l'emploi total. Ce résultat peut illustrer une nouvelle dynamique de l'emploi dans laquelle les deux secteurs occupent une importance plus particulière. Autrement dit, en absence d'effets notables sur la composition sectorielle de la demande de travail déjà existante, faute de mobilité de la main d'œuvre, l'accélération du processus de la libéralisation commerciale depuis 1986 semble engendrer une nouvelle tendance de l'emploi vers les secteurs les plus productifs, en l'occurrence le secteur manufacturier et des services. Et au sein du secteur manufacturier, c'est la partie exportatrice qui a réalisé les meilleures performances à ce niveau. Un autre élément que nous avons essayé d'analyser est l'évolution des effectifs salariés au sein de l'économie prise dans sa globalité et son évolution d'un point de vue sectoriel. Les calculs des taux de croissances annuels moyen de la masse salariale brute, à partir des données de l'Institut d'économie quantitative, montrent que les performances du pays dans ce domaine restent modestes. Globalement, la masse salariale brute dans l'économie tunisienne a augmenté à un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 9,17 % sur la période 1983 – 1997.

D'un point de vue sectoriel, nous remarquons que ce sont les administrations et les industries manufacturières qui viennent en tête avec des taux de croissances annuels moyens des masses salariales brutes respectifs de l'ordre de 9,9% et de 9,8% de 1983 à 1997. Viennent ensuite, le secteur des services et celui de l'agriculture dont les taux de croissance annuels moyens des masses salariales brutes sur la même période ont été de 8,9% et de 8,8% respectivement. La branche textile, habillement et cuir a réalisé en moyenne les performances les plus importantes s'agissant des masses salariales brutes qui ont cru à un taux de croissance annuel moyen de 12,6% sur la période susmentionnée.

Cependant, même si notre analyse à ce stade ne nous permet pas d'être surs en ce qui concerne les effets de la libéralisation des échanges extérieurs sur le niveau d'emploi et sur sa composition sectorielle, nous pouvons, d'ores et déjà, avancer quelques conclusions préliminaires. En effet, il est évident que les effets de court terme n'étaient pas aussi néfastes qu'on aurait pu le supposer. La Tunisie, contrairement à beaucoup de pays en voie de développement, a réussi à passer la période d'ajustement sans connaître des licenciements massifs, licenciements qui furent à l'origine de l'échec de ce genre de programme dans certains pays africains. Si bien que les règles de fonctionnement du marché du travail n'ont pas constitué une entrave à la nouvelle politique économique mise en œuvre depuis 1986. De même, les effets de long terme sur l'emploi ne se sont pas manifestés. C'est ainsi que la composition sectorielle de l'emploi et son niveau n'ont pas subi de changements notables, pour différentes raisons, entre autres, la faible mobilité de la main d'œuvre, suite à l'accentuation de l'ouverture à l'échange de l'économie tunisienne incarnée

dans le Programme d'Ajustement Structurel, dans l'adhésion à l'OMC et dans la signature des accords de libre échange avec la communauté européenne.

Par ailleurs, il est à préciser que certains secteurs de l'économie en l'occurrence les secteurs exportateurs, étaient plus performants en matière de créations d'emplois même si la différence entre ces secteurs et le reste de l'économie à ce niveau semble être plus importante au cours des années 1970. Ce qui est de nature à prouver que la politique de promotion des exportations constitue une étape vers la neutralité du régime commercial. L'élément fondamental dans ce rapport entre la libéralisation des échanges extérieurs et l'emploi réside dans les gains de productivité. Autrement dit, les performances de l'économie tunisienne, et notamment les secteurs en progression, en matière de productivités ont fait que les effets de l'orientation vers l'extérieur sur l'emploi sont restés minimes. Nous pouvons aussi penser au sous emploi caractérisant certains secteurs de l'économie avant l'application du programme d'ajustement structurel.

1. 2. 2. 2. Analyse empirique des effets de la réforme commerciale sur l'emploi

Deux éléments sont à prendre en compte dans cette étude à savoir la définition de la réforme commerciale qui peut aller du choix de la promotion des exportations à celui de la totale libéralisation des importations et les indicateurs d'ouverture commerciale. En ce qui nous concerne, dans ce travail, nous sommes partis du constat qu'une politique commerciale protectionniste est de nature à créer un biais anti-exportateur. De ce fait, toute mesure allant dans le sens contraire, c'est à dire allégeant ledit biais, peut être considéré comme une mesure d'orientation commerciale vers l'extérieur. Ainsi, nous définissons la libéralisation des échanges extérieurs comme étant un processus de recherche d'un régime commercial neutre. Dans ce sens, nous estimons que le processus de l'orientation commerciale vers l'extérieure de l'économie tunisienne s'est déclenché depuis la mise en place, dès 1972 , d'une véritable politique de promotion des exportations même si la libéralisation des importations n'a commencé qu'avec l'adoption du Pas en 1986 , avant d'être renforcé par l'adhésion du pays à l' OMC et la signature des ALE avec la communauté Européenne. Le deuxième élément, qui n'est pas moins important, est celui des indicateurs de l'orientation commerciale des pays en voie de développement. Théoriquement, il existe deux types d'indicateurs d'ouverture commerciale. Le premier type est constitué de l'ensemble des mesures commerciales tarifaires et des restrictions quantitatives. Le second est moins direct, étant donné qu'il utilise plutôt les effets de ces mesures en matière d'échanges commerciaux ou leurs effets sur les prix comme indicateurs d'ouverture commerciale. Ces deux types d'indicateurs viennent s'ajouter aux études qui se basent sur une classification subjective des pays en groupes de différents degrés d'intégration dans l'économie mondiale. Ceci dit, la quasi-totalité des travaux empiriques utilisent les données de commerce extérieur, surtout les performances en matière d'exportation, pour mesurer le degré d'ouverture commerciale des économies en développement.

Par conséquent, dans notre étude économétrique la période totale a été divisée en deux sous-périodes correspondant à deux types de régimes commerciaux différents. la première est celle de la substitution des importations et la deuxième est celle de l'orientation commerciale de l'économie vers l'extérieur . Nous rappelons que cette dernière commence à partir de la deuxième moitié des années 1970. Elle a été divisée, à son tour, en deux sous-périodes différentes à savoir celle d'avant et celle

d'après l'application du programme d'ajustement structurel en 1986. De même, pour mesurer l'orientation commerciale du pays nous avons opté pour les données du commerce extérieur en l'occurrence la part des exportations dans le PIB. Les données que nous allons utiliser ont été calculées à partir des bases de données du Ministère du Développement Economique et à partir des Comptes de la Nation. Faute de données effectivement, l'analyse sera limitée à la période allant de 1983 à 1997. Nous avons effectué des estimations sur les trois périodes, 1973-1986, 1987-1996 et 1972-1996. Dans les trois cas, nous avons pu remarquer que les coefficients de la part des exportations dans le PIB dans la fonction de détermination de l'emploi tendent vers zéro reflétant ainsi une relation faible entre la libéralisation des échanges extérieurs et l'emploi en Tunisie. Les résultats de ces tests se présentent de la manière suivante :

Sur la période 1972-1996 :

$$\log(L) = -2.38 + 0.75 \log(\text{PIB}) - 0.002 \log(\text{IY}) + 0.03 \log(\text{XY})$$

$$\begin{matrix} (-6.18) & (47.82) & (-0.09) & (0.94) \\ R^2 = 0.99 & & \text{DW} = 1.72 & \end{matrix}$$

Sur la période 1973-1986 :

$$\log(L) = -2.46 + 0.75 \log(\text{PIB}) - 0.002 \log(\text{IY}) + 0.043 \log(\text{XY})$$

$$\begin{matrix} (-6.32) & (45.29) & (-0.81) & (0.85) \\ R^2 = 0.99 & & \text{DW} = 2.19 & \end{matrix}$$

Sur la période 1987-1996 :

$$\log(L) = 0.24 + 0.64 \log(\text{PIB}) - 0.02 \log(\text{IY}) + 0.12 \log(\text{XY})$$

$$\begin{matrix} (0.37) & (23.36) & (-0.87) & (3.46) \\ R^2 = 0.99 & & \text{DW} = 2.55 & \end{matrix}$$

Nous remarquons que c'est dans la troisième spécification que le coefficient de la part des exportations dans le PIB est statistiquement plus significatif et sa valeur est différente de zéro même si elle reste très faible. Cette dernière montre l'absence de rapport entre l'orientation commerciale vers l'extérieur et l'évolution de l'emploi en Tunisie. Une autre remarque qui a attiré l'attention est le coefficient de corrélation négatif entre la part de l'investissement reflétant la productivité du travail et l'évolution de l'emploi. C'est à dire que les performances en matière de productivité réalisées par l'économie tunisienne ont non seulement entravé la création d'emplois mais en plus ont mitigé la relation positive entre la part des exportations dans le PIB et l'emploi. Cette remarque ne fait que se confirmer quand nous constatons que l'estimation de cette dernière équation sur la même période et sans la part de l'investissement dans le PIB s'accompagne d'une augmentation notable du coefficient de la part des exportations dans le PIB. Ladite estimation a donné les résultats suivants :

$$\log(L) = 0.18 + 0.64 \log(\text{PIB}) + 0.16 \log(\text{XY})$$

$$\begin{matrix} (-0.29) & (24.93) & (3.56) \\ R^2 = 0.99 & & \text{DW} = 2.36 \end{matrix}$$

Ainsi, le coefficient de la part des exportations dans le PIB a augmenté de valeur en passant de 0.08 à 0.16 même s'il reste faible et manque de significative. De

même la significative de la spécification est supérieure à la précédente. Ceci laisse à penser qu'une partie des effets que pourrait avoir la libéralisation des échanges extérieurs sur l'emploi, en l'occurrence des créations supplémentaires d'emplois, sont économisées par les gains de productivité qu'elle a engendré.

Enfin, nous avons mis en évidence, d'un point de vue économétrique, les effets négligeables qu'a eus la libéralisation commerciale sur l'emploi en Tunisie. Néanmoins, force est de signaler que les coefficients correspondant aux accroissements de productivité ont été non seulement significativement différents de zéro mais aussi statistiquement significatifs. Les performances en matière de productivité semblent contrecarrer les effets positifs de la libéralisation des échanges extérieurs sur l'emploi et les salaires. De même, nous pensons que le sous-emploi caractérisant certains secteurs de l'économie a été pour quelque chose dans ce type de résultats. Le sous-emploi caractérisant certains secteurs de l'économie a fait que l'accroissement de la production ne s'accompagne pas par des accroissements de la demande de travail disponibles à cause de sous-emploi.

Un autre élément qui n'est pas moins important et qui est en relation avec le facteur productivité a trait aux choix d'ajustement faits par les entreprises. Notons que, dans les modèles théoriques, l'ajustement micro-économique des entreprises peut varier en fonction de plusieurs facteurs.

Dans ce qui suit nous allons essayer de voir, à partir d'une étude statistique (faute de séries temporelles) si, en absence d'ajustement de l'emploi au niveau macroéconomique, il y a eu des nouvelles tendances dans sa répartition selon le sexe ou selon le niveau d'instruction.

1. 3. Le marché du travail tunisien en période de libéralisation :

la féminisation de l'emploi en Tunisie

Le vrai tournant libéral qu'a connu l'économie tunisienne a eu lieu depuis la mise en œuvre des nouvelles orientations de politique économique dans le cadre du P.A.S. qui considère formellement l'emploi comme une mesure résiduelle. Par conséquent, la lutte contre le chômage semble s'inscrire dans une certaine mesure dans une logique de réduction des coûts du P.A.S, à court terme, et plutôt dans une démarche plus préventive que correctrice. C'est là peut-être l'élément qui explique la différence entre la Tunisie et certains pays dont les marchés du travail sont passés par de graves crises suite à l'adoption des programmes de stabilisation.

1. 3. 1. Analyse de l'offre de travail

A partir de 1987, les pouvoirs publics tunisiens ont préconisé une double action pour affronter le problème de l'emploi. Une action de long terme tendant à assurer une baisse significative de la fécondité et une maîtrise rapide de la démographie, et une action de court terme visant à accélérer les créations d'emplois à travers, d'une part, la réorientation de l'activité économique vers les secteurs à fort contenu de main d'œuvre et, d'autre part, la mise en œuvre d'un programme

complémentaire de soutien à l'emploi permettant de stabiliser le taux en attendant que les mesures à long terme en permettent la résorption complète⁴.

1. 3. 1. 1. Population active par sexe

L'enquête de 1997 a chiffré la population active totale à 2.978.300 personnes, représentant 48,6% de la population totale en âge d'être actif (15 ans et +) alors que ce taux global d'activité était de 48,4% en 1994 et de l'ordre de 50,5% en 1984. Le rythme de croissance de la population active a sensiblement baissé à partir de la deuxième moitié des années quatre vingt, comme le montre le tableau suivant.

Taux d'accroissement annuel moyen de la population active par sexe en pourcentage

Sexe	1975-1984	1984-1994	1994-1997
Masculin	2,7	2,3	2,1
Féminin	4,6	3,7	3,4
Ensemble	3,1	2,6	2,4

Source : INS, les chiffres sont calculés à partir des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et de l'enquête nationale sur l'emploi en 1997.

Facile est de constater que la population active féminine s'est accélérée à un rythme plus élevé que la population masculine et que le taux global a presque stagné après un fléchissement remarquable à partir des années 1980.

L'analyse de l'offre de travail par sexe montre que pour les hommes la baisse du taux d'activité a touché principalement et dans les mêmes proportions les moins de 30 ans et les plus de 50 ans, reflétant ainsi l'effet de la scolarisation et celui de la retraite. En fait, étant donné que le nombre des travailleurs urbains a considérablement augmenté comparativement à celui des travailleurs ruraux et vu que les employés en milieu urbain partent à la retraite avant ceux du milieu rural, alors il découle une baisse du taux d'activité des hommes de plus de 50 ans. D'un autre côté, les efforts en matière d'éducation ont fait que le système d'enseignement retient un nombre de plus en plus croissant de jeunes dans les lycées et les universités.

En ce qui concerne la population active féminine, son rythme de croissance a considérablement chuté. Son taux d'accroissement annuel moyen est passé de 4,6% sur la période 1975-1984, à 3,7% sur la période 1984 à 1994 et à 3,4% sur l'intervalle 1994-1997. Si bien que son taux d'activité a fluctué de 18,9% en 1975 à 21,8% en 1984 et à 22,9% en 1994 et à 23,7% en 1997.

Les analystes accordent une importance particulière à l'évolution de la population active féminine. Deux facteurs fondamentaux, à savoir la maîtrise de leur fécondité et leur accès au même titre que les hommes à l'éducation, ont fait que la part des femmes dans la population active totale augmente et que leur accès au marché de travail devient plus important. Seulement, cette tendance de l'offre de travail féminin est facilement contrecarrée par la décélération de l'activité

⁴ A. Ghorbel, Ghorbel. A (1993), " La Méditerranée occidentale face au défi de la démographie et de l'emploi : l'exemple du cas tunisien ", Université de Granada, Espagne.

économique. Autrement dit, les femmes, une fois au chômage, se rabattent sur le statut pris en charge de fille-épouse-mère et retrouvent vite l'inactivité. Cette sensibilité de l'offre de travail féminine à la conjoncture économique a fait de cette dernière une main d'œuvre de réserve.

1. 3. 1. 2. Population active par niveau d'instruction

La répartition de la population active par niveau d'instruction montre que la part de la population active qui a été scolarisée a progressé de 58% en 1984, à 75,8% en 1994 et à 81% en 1997. Notons que ce processus s'est accéléré au cours des années 1980 et 1990 contribuant ainsi à un changement qualitatif de l'offre de travail en Tunisie au point où le chômage des cadres constitue aujourd'hui un vrai problème. Cette évolution peut être résumée dans le tableau qui suit.

Répartition de la population active selon le niveau d'instruction de 1966 à 1997 en pourcentage

Niveau d'instruction	1966	1975	1984	1994	1997
Néant	73,9	53,7	42	24,2	19
Primaire	17,8	32	34,8	41,7	44,2
Secondaire	7,1	12,8	19,9	28,1	29,7
Supérieur	1,2	1,4	3,3	6	7,1

Source : INS, les chiffres sont calculés à partir des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et de l'enquête nationale sur l'emploi en 1997.

1. 3. 2. Analyse de la demande de travail

1. 3. 2. 1. Analyse sectorielle de l'emploi

De 1987 à 1991, la valeur ajoutée agricole a augmenté de 4,02 % et la productivité dans le même secteur a cru presque avec la même vitesse. L'effectif de la population active occupée dans l'agriculture en 1989 est presque égal à celui en 1975, soit en milliers, respectivement 509,7 et 509,0. Par ailleurs, l'augmentation de l'emploi agricole entre 1984 et 1989 est non seulement négligeable mais encore à 90 % familiale et saisonnière. Le même constat peut être fait au cours des dernières années puisque la part de l'agriculture dans l'emploi n'a augmenté que de 0.5% sur la période 1994-1997 en passant respectivement de 21.9% à 22%. Trois facteurs principaux sont souvent désignés comme étant à l'origine d'un tel résultat. En premier lieu, il faut mentionner l'augmentation du SMAG, malgré le fait que son effet n'est pas ressenti avec le même degré que pendant la période antérieure. En fait de 1984 à 1989, il a augmenté de 27 % alors que le salaire moyen n'a cru que de 25 %. En second lieu, la modernisation de l'agriculture tunisienne a continué, au cours du VII^e et du VIII^e Plan, à freiner l'emploi étant donné que le coefficient capital/emploi a augmenté de 21 % entre 1984 et 1989. En dernier lieu, la cause la plus citée est le problème du sous-emploi dans l'agriculture, un sous-emploi de la population occupée qui permet aux agriculteurs d'augmenter la production sans faire appel à de nouveaux salariés.

D'une façon générale, ces problèmes ont existé depuis longtemps et avec des tensions beaucoup plus pesantes qu'actuellement. D'où, on peut penser que la nouvelle politique économique a contribué, pour sa part, à une telle situation de l'agriculture tunisienne, avec une importance accrue accordée au secteur privé. Ainsi, en plus des problèmes institutionnels propres au secteur primaire tunisien, l'insuffisance des

crédits bancaires semble peser de plus en plus sur l'essor agricole du pays. Il suffit à cet égard de constater que les financements bancaires agricoles prévus à hauteur de 33,7 % du total des besoins n'ont atteint que 20,6 % au cours des deux années 1992 et 1993. Le secteur non agricole est caractérisé par une forte segmentation des activités qu'il contient. Pour cela, et comme nous l'avons déjà fait pour la période antérieure au P.A.S., nous allons diviser l'ensemble de ces activités en deux secteurs. C'est-à-dire un secteur urbain compétitif ou concurrentiel et un secteur protégé, public et para-public. Nous commencerons par étudier l'emploi dans le secteur protégé pour passer ensuite au secteur concurrentiel.

D'après les caractéristiques du secteur protégé susmentionnées, notamment celle relative à la faible élasticité de l'emploi par rapport à la production, vue la croissance lente de la production par rapport aux décennies précédentes et comparativement au secteur concurrentiel, il n'est pas difficile de constater que les créations nettes d'emplois sont restées limitées. De plus des éléments explicatifs qui intervenaient depuis 1970, à savoir la politique des salaires, la nécessité de la main d'œuvre qualifiée et donc son intégration, nous pouvons citer, en ce qui concerne la période de la stabilisation et de l'ajustement structurel, l'effet du désengagement de l'Etat. La structure de l'emploi par secteur d'activité n'a pas enregistré au cours de la période 1984-97, de variation significative, comme le montre le tableau suivant.

Population active occupée selon le secteur d'activité
en milliers

Secteurs	1975	1984	1989	1994	1997
Agriculture, forêt et pêche	509	475.4	510	501	546.2
Industries manufacturières	232.7	345.1	383	455.7	506.5
Industries non manufacturières	29.2	38	35	36.8	32.9
Bâtiments et travaux publics	128.4	237.5	248	305.8	304.8
Services	404.8	595.3	772	985.8	1087.8
Non déclaré	62.5	95.1	30	35.5	24.8
Total	1366.5	1786.4	1979	2320.6	2503.6

Source : INS, les chiffres sont pris des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et des enquêtes nationales sur l'emploi de 1989 et de 1997.

L'analyse proportionnelle des variations de la composition sectorielle de la demande de travail va dans le même sens que les précédentes remarques. En fait, excepté la baisse de la part de l'agriculture qui semble se faire au profit des services, la part des industries manufacturières n'a fait que retrouver son niveau de 1984. C'est à dire que là aussi nous pouvons avancer l'idée que la croissance des industries manufacturières s'est faite sans créations remarquables d'emplois grâce à l'amélioration des performances de ce secteur en matière de productivité qui font économiser de l'emploi.

Evolution de la composition sectorielle de l'emploi, 1975-1997

en pourcentage

Secteur d'activité	1975	1984	1989	1994	1997
Agriculture, forêt et pêche	39	28.1	25.8	21.9	22
Industries manufacturières	17.8	20.4	19.3	19.9	20.4
Industries non manufacturières	2.2	2.2	1.8	1.6	1.4
Bâtiments et travaux publics	9.9	14.1	12.5	13.4	12.3
Services	31.1	35.2	39	43.1	43.9

Source : INS, les chiffres sont calculés à partir des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et des enquêtes nationales sur l'emploi de 1989 et de 1997.

Ensuite, en subdivisant le secteur compétitif en un secteur d'exportation, comprenant essentiellement le textile et le tourisme et un secteur dont la production est globalement destinée au marché local, nous avons constaté que le premier sous-secteur a vu sa valeur ajoutée augmenter passant de 241,6 à 396,8 (en MD) de 1984 à 1989, soit un taux de 64,23 % alors que l'emploi n'a augmenté que de 16,49 % entre 1984 et 1989. Par contre, la partie travaillant pour le marché intérieur a vu sa valeur ajoutée évoluer, pour la même période, presque parallèlement à son emploi, soient respectivement 17,48 % et 18,44%. Les activités exportatrices (tourisme, textile) qui sont confrontées de plus en plus à la concurrence, ont profité des gains de productivité. Ces derniers ont économisé 37.640 emplois sur la période 1984-1989, soient 29.780 dans le textile et 7860 dans le tourisme. En outre, des effets de structure positifs sont constatés dans ces deux types d'activité. Cela signifie que le secteur touristique dont l'effet structure était négatif de 1975 à 1984, commence à profiter largement du changement de structure mais le textile a eu un effet de structure beaucoup plus important dans la seconde moitié des années 1970 que dans la période 84-89. les créations d'emplois qu'il a entraînées ont été, respectivement, de l'ordre de + 77.000 et + 32.300.

L'effet de croissance, quant à lui, a subi un freinage remarquable puisqu'en général dans les industries manufacturières, il ne représente que 46,8 % de celui de la période 75-84. Dans le textile, il s'est ralenti encore plus passant de 81.000 à 32.200 emplois. Cependant, les textiles ont occupé une place relativement importante dans la création d'emplois (+ 25.000) après les services qui ont été les plus créateurs d'emplois (+ 110.800) au cours de la période 84-89. Enfin, nous pouvons dire que la période du VII^e Plan (87-91) a été plus favorable à la création d'emplois, puisque les nouveaux emplois créés n'ont pas dépassé 204.000 contre 240.000 prévus, soit un déficit de - 15 %. En ce qui concerne les deux années 1992 et 1993, on observe que, sur 109.000 nouveaux emplois prévus, 106.000 ont été effectivement créés, soit un taux de couverture moyen de 87 % et un déficit de - 3 %.

Pour conclure, nous notons que l'emploi en Tunisie après le P.A.S. s'est ralenti suivant la croissance modérée des secteurs de l'économie, économie qui, subissant l'effet négatif de la crise de la première moitié des années 1980, d'un côté, et le choix de politiques de stabilisation, notamment budgétaire et monétaire restrictives, de l'autre côté, a eu du mal à se relancer. Et si nous ajoutons que cette relance est étroitement liée au changement de la composition de la production aussi bien qu'à la privatisation, il devient plus facile de comprendre pourquoi l'effet des nouvelles orientations sur l'emploi ne peut pour l'instant être évalué de manière précise puisqu'il est incarné dans les mesures structurelles du programme. Le nombre de personnes occupées dans le secteur informel est estimé par l'enquête sur l'emploi en 1989 à 461.700, soit 23,3 % du total des emplois dans le pays. Ce qui signifie que presque le quart des emplois dans l'économie, sont fournis par le dit secteur. Ces emplois sont répartis à raison de 375.000 pour les hommes et 86.000 pour les femmes, soit respectivement 81,2 % et 18,6 %. On retrouve donc presque la même répartition que dans le secteur moderne. D'un autre côté, leur répartition par branche d'activité dégage trois grands secteurs d'activité générateurs d'emplois "non structurés" à savoir les industries manufacturières (textile), le bâtiment et le commerce-transport. C'est ainsi que ce secteur, couvrant actuellement près de 38 % des emplois non-agricoles, joue éventuellement le rôle de "soupape de sûreté" qui pallie les carences du secteur dit moderne en matière de création d'emplois. Malgré l'absence de statistiques fiables sur l'évolution du secteur au cours de la période précédente, il n'est pas difficile de constater que la période actuelle, celle du P.A.S., s'est caractérisée par son expansion au point de la saturation de ses potentialités d'emploi, à moins qu'il évince le secteur moderne.

1. 3. 2. 2. La demande de travail par sexe et par niveau éducatif

Premièrement, il est à constater que, de 1975 à 1984, 21 % des emplois nouveaux occupés par les femmes étaient situés dans l'agriculture, 40,2 % dans le secteur textile et 26 % dans les services. Cette tendance s'explique essentiellement par les caractéristiques des dits secteurs, notamment le caractère saisonnier des emplois, la faible rémunération et la vulnérabilité à la conjoncture.

Par ailleurs, les femmes possédaient les qualifications nécessaires pour de tels emplois, qualifications qu'elles ont traditionnellement associées à leur activité domestique⁵. C'est ainsi que la régression de l'emploi féminin est due au secteur agricole et à celui du textile qui ont manifestement subi l'effet de la crise. En fait, la chute de l'activité des femmes, quoique due en partie à un problème statistique, semble importante dans ces secteurs au moment où dans les autres secteurs, la main d'œuvre féminine est de plus en plus présente grâce à l'amélioration de son niveau éducatif.

⁵ S. Zouari-Bouattour et A. Zaouri (1990), "Aspects économiques du fonctionnement des marchés du travail", in Politique de l'emploi en Tunisie, IFID, 1990.

Population active occupée selon le sexe

en milliers

Sexe	1975	1984	1994	1997
Masculin	1105.9	1398.2	1785.7	1906.4
Féminin	260.6	388.2	534.9	597.2
Total	1366.5	1786.4	2320.6	2503.6

Source : INS, les chiffres sont pris des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et de l'enquête nationale sur l'emploi en 1997.

Création annuelle moyenne d'emplois selon le sexe

en pourcentage

Sexe	1975-1984	1984-1994	1994-1997
Masculin	32.5	38.9	40.2
Féminin	14.2	-0.4	20.8
Total	46.7	38.5	61.0

Source : INS, les chiffres sont calculés à partir des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et de l'enquête nationale sur l'emploi en 1997.

Il ressort de ce tableau que la création annuelle moyenne de l'emploi féminin était beaucoup plus rapide que celle masculine pendant la dernière période laissant à penser qu'on assiste à une tendance vers la féminisation de l'emploi en Tunisie durant la dernière décennie. Cette hypothèse devient plus plausible si nous rappelons que se sont justement les secteurs exportateurs notamment celui des textiles, cuir et chaussures qui ont été les plus créateurs d'emplois et si nous prenons en considération les caractéristiques soit en termes de rémunération ou en terme de précarité de ces emplois nouvellement créés et aussi les caractéristiques de l'offre de travail féminine. Pour toutes ces raisons la femme semble être «avantagee» et prend une part beaucoup plus importante dans l'emploi total et surtout dans les emplois nouvellement créés.

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de la demande de travail par niveau éducatif doit prendre une importance particulière dans le cas du marché du travail des pays en développement qui sont en train de s'ouvrir sur l'extérieur, tels que la Tunisie. En effet, le niveau d'instruction a constitué pour longtemps un atout important dans la recherche de l'emploi. Le comportement des entreprises vis-à-vis de la qualification scolaire diffère du secteur protégé au secteur compétitif. Le second exprime une très faible demande de main d'œuvre qualifiée. Dans les industries manufacturières, la taille des entreprises n'est pas assez grande pour recruter des ingénieurs et des cadres supérieurs. Ils ne représentent que 1,5 % de l'effectif du secteur en 1985.

En ce qui concerne les entreprises travaillant pour le marché local, faisant face à la pénurie et profitant d'un système protecteur et d'une situation de monopole, elles avancent le critère de la quantité sur celui de la qualité et, par suite, elles ne demandent qu'en une moindre mesure de la main d'œuvre qualifiée. Le critère de la rentabilité pousse, pour sa part, à chercher le travail le moins cher, à savoir la main d'œuvre non qualifiée. Pour les activités exportatrices telles le textile et le tourisme, elles sont par nature peu utilisatrices de main d'œuvre qualifiée. Un autre facteur qui a fait que ces entreprises ne recrutaient pas les diplômés des universités n'est autre que l'aspect familial. Jusqu'à une époque récente, les diplômés trouvaient refuge dans le secteur protégé qui, en 1984, employait 77,3 % des sortants de l'université et 55 % des sortants des lycées qui étaient employés dans l'économie. Ce résultat est la contribution de trois facteurs principaux à savoir le caractère public, l'intensité capitaliste élevée et la taille relativement grande des unités de production.

D'une manière générale, une substitution progressive de la main d'œuvre formée à celle peu formée a eu lieu dans presque tous les secteurs de l'économie, qu'ils soient protégés ou concurrentiels. Une telle substitution s'est faite essentiellement sous l'effet des mutations technologiques et sociales qu'a connues le pays. Dans certains cas, la régression de l'emploi total s'est accompagnée par une demande nette de main d'œuvre ayant un niveau secondaire et supérieur, assez large. Tel est bien le cas de l'agriculture et du secteur mine-énergie. Le secteur primaire en se modernisant a supprimé, de 75 à 84, 38.000 emplois occupés par des analphabètes et créé 1.100 et 7.900 emplois respectivement pour les sortants de l'université et des lycées. Le même phénomène s'est produit dans le second secteur où on a substitué 7.300 sortants des lycées et 2.100 de l'université à 8.900 travailleurs de niveau du primaire.

Cependant, il y a lieu de penser que les mutations structurelles de l'économie ont contribué au freinage de la demande d'employés qualifiés en encourageant le secteur compétitif au détriment de celui protégé. Et comme nous venons de le mentionner, ce secteur, sur lequel se pose le schéma de développement incorporé dans le P.A.S., est peu intensif en travail qualifié. Par ailleurs, ces modifications auront probablement des effets négatifs sur les salaires et de façon générale sur les conditions de travail de cette classe de la population active, d'autant plus qu'elles privilégient les industries exportatrices (textile, tourisme) qui sont intensives en travail. Un autre élément qui n'est pas moins important se rapporte au rapport qui existe entre l'embauche des diplômés et le secteur public. En fait, en Tunisie, comme dans plusieurs pays en développement et certains pays industrialisés, les gens vivaient avec l'idée que trouver des emplois pour les diplômés relève du seul ressort de l'Etat. Seulement, les nouvelles politiques économiques fondées sur des politiques budgétaires restrictives aussi bien que les besoins en qualifications qu'elles ont engendrés, d'une part, et l'accroissement spectaculaire du nombre des intéressés, d'autre part, ont fait qu'on ne peut plus compter sur l'appareil de l'Etat seulement pour assurer l'emploi des diplômés.

Répartition de l'emploi selon le niveau d'instruction en pourcentage

Niveau	1975	1984	1989	1994	1997
Sans niveau	56.2	43	32.9	24.1	20.3
Primaire	29	32.5	38.9	39.9	42.5
Secondaire	13.2	20.6	23.5	29.1	29.5

Supérieur	1.6	3.9	4.7	6.9	7.7
-----------	-----	-----	-----	-----	-----

Source: INS, les chiffres sont calculés à partir des recensements de la population de 1975, de 1984, de 1994 et des enquêtes nationales sur l'emploi de 1989 et de 1997.

L'examen de ce tableau montre que la dynamique de l'emploi des diplômés reste insuffisante et n'arrive même pas à suivre l'évolution des changements de l'offre de travail dans ce domaine.

1. 4. Conclusion

Au terme de ce travail nous pouvons conclure que, en absence de tout ajustement macroéconomique du marché de travail à la libéralisation, il semble que plusieurs autres types d'ajustement ont eu lieu sur ce marché ces deux dernières décennies. En fait, l'étude économétrique nous a permis de conclure que les gains de productivités ont peut être contrecarré les effets positifs de la libéralisation sur l'emploi.

Cependant, l'étude statistique dans la dernière section nous permet de conclure que, en Tunisie, la libéralisation semble s'accompagner d'une tendance vers la féminisation de l'emploi et la substitution de l'emploi qualifié à l'emploi non qualifié pour différentes raisons.

BIBLIOGRAPHIE

Ayari. C (1993), " Emploi et stratégie du développement ", L'Économiste maghrébin, n°89/1993.

Banque Mondiale, Rapport sur le Développement dans le Monde 1995.

Boughzala M (1997), " Les effets du libre-échange sur la main d'œuvre :le cas de la Tunisie et du Maroc ", RIT, Vol. 136, N°3, automne, pp. 413-37.

Bourbonnais. R (1995), Econométrie, cours et exercices corrigés, Dunod, Paris.

Currie J et Harisson A (1997), « Sharing the costs :the impact of trade reform on capital and labor in Morocco », Journal of Labor Economics, Vol. 15, N°3, pp. S44-S71.

Edwards. S et Edwards. A. C (1994), " Labor market distortions and structural adjustment in DC's ", in Labor market in era of adjustment, Vol 1:Issue papers, éditions Horton. S, Kanbur. R et Mazumdar. D, World Bank, pp. 105-46.

El Weriemmi Malek (1994), Emploi, chômage et Ajustement Structurel :analyse théorique et étude empirique ; cas de la Tunisie, mémoire de DEA, Directeur Claude Berthomieu, CEMAFI, Nice.

El Weriemmi Malek (2000), Libéralisation des échanges extérieurs, croissance, salaires et emploi en Tunisie, thèse de Doctorat ès sciences économiques encadré par C. Berthomieu, Centre d'Etudes en Macroéconomie et Finance Internationale, Université de Nice Sophia-Antipolis.

El Weriemmi Malek et Christophe Ehrart (2001), Inégalité et croissance dans un contexte d'ouverture commerciale, analyse théorique et étude empirique : le cas des pays riverains de la Méditerranée, 4^{ème} rencontres euro-méditerranéennes, CEMAFI, Nice.

Ghorbel. A (1993), " La Méditerranée occidentale face au défi de la démographie et de l'emploi : l'exemple du cas tunisien ", Université de Granada, Espagne.

- Goldin. I et van der Menshruughe. D (1992), “ La libéralisation des échanges:quel enjeu? ”, Centre de Développement de l’OCDE, 12 février 1993.
- Institut d’Economie Quantitative (1996), Compétitivité, restructuration, diversification et ouverture sur l’extérieur des industries manufacturées et des services, Tunis.
- Krueger. Anne-O (1981), Trade and Employment in Developing Countries. University of Chicago Press.
- Krueger. Anne-O (1984), “ Trade policies in Developing Countries ”, H. I. E, Vol. I, éd Jones W et Kenen P B.
- Krueger. Anne-O (1984), “ Trade strategies and employment in developing countries ”, Finance and Development, juin, pp. 23-26.
- Krueger. Anne-O (1988), Trade and Employment in Developing Countries. Vol 3. Synthesis and Conclusions, University of Chicago Press.
- ruieger. Anne-O (1992), (1980), “ Trade as an imput to development ”, AER, Vol 70, mai, pp. 288-292.
- Nabli. M. K (1981), “ Alternative trade policies and employment in Tunisia ”, in Krueger. Anne-O (1981), Trade and Employment in Developing Countries. University of Chicago Press.
- Nations Unies (1998), Rapport du secrétaire général de la CNUCED à la neuvième session de la conférence, chapitre 1 :Le commerce et le développement dans une économie libéralisée et mondialisée.
- Tokman. V-E (1986), “ L'ajustement et l'emploi en Amérique latine : les défis à relever ”, R.I.T, vol 125, n° 5, pp. 587-597.
- Zouari. A (1978), Accumulation du capital et détermination du niveau de l'emploi en économie sous-développée. Essai d'application sur la Tunisie. Directeur: Barrere. A, d'État, Paris 1.
- Zouari. Bouattour. S et Zaouri. A (1990), “ Aspects économiques du fonctionnement des marchés du travail ”, in Politique de l'emploi en Tunisie, IFID.